Décision 13-DCC-88 du 23 juillet 2013

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Carrard Services par la société TFN Propreté

Posted on: 22 août 2013 | Secteurs :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	TFN Propreté
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Carrard Services

Lire

le texte intégral de la décision

217.01 Ko